

FORUM DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT

Vers un Plan de développement 2023-2028
du Bas-Saint-Laurent

MANDAT DU FORUM DES PARTENAIRES

Instauré par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent, le Forum des partenaires du développement régional se veut un lieu de concertation et d'échange assurant une cohérence intersectorielle dans l'ensemble des axes de développement de la région.

Il a pour mandat d'identifier les priorités, de proposer la vision, de favoriser les partenariats et de contribuer à l'élaboration du **PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2023-2028 DU BAS-SAINT-LAURENT**.

MANDAT DES COMITÉS AVISEURS SECTORIELS

Le Forum des partenaires s'appuie sur les travaux de trois comités aviseurs sectoriels et de la TREMBSL pour la réalisation de son mandat. Ces derniers représentent la sphère politique et les trois axes de la mission du CRD :

- Membres de la TREMBSL
- Développement régional
- Développement des ressources naturelles
- Développement social

Les comités aviseurs sectoriels ont pour mandat de dresser un état de situation des enjeux et d'émettre des recommandations au Forum des partenaires dans leur secteur d'activité respectif. En ce sens, les comités aviseurs sectoriels ne sont pas des lieux de représentation politique.

COMPOSITION DES COMITÉS AVISEURS SECTORIELS

Les comités aviseurs sectoriels sont composés d'une quinzaine d'organisations désignées par le CRD. Trois représentants désignés par leurs pairs participent au Forum des partenaires. La composition finale des comités aviseurs sectoriels est entérinée par le CRD.

Le Forum des partenaires et les comités aviseurs sectoriels peuvent s'adjoindre toute personne-ressource pertinente à l'avancement de leurs travaux.

COMPOSITION DU FORUM DES PARTENAIRES

Le Forum des partenaires est composé de :

- Les membres de la Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL)
- Un représentant de la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik
- Les députés provinciaux et ministre responsable de la région
- Les députés fédéraux
- Un représentant du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Un représentant du milieu communautaire
- Deux représentants jeunesse (est-ouest)
- Un représentant de l'UQAR
- Un représentant des Cégeps
- Un représentant des Centres de services scolaires
- Un représentant des Créneaux d'excellence
- Un représentant des Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)
- Neuf représentants d'organisations de la société civile issus des comités aviseurs sectoriels

Les membres de la Conférence administrative régionale (direction régionale des ministères et entités publiques) de même que les directions générales des MRC sont conviés au Forum des partenaires du développement régional à titre de personnes-ressources.